

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE D'ABONNEMENT 2022-2023

Les présentes conditions ont pour objet de **définir les conditions dans lesquelles toute personne physique ou morale** (ci-après dénommée "l'abonnée"), **accepte de souscrire un abonnement ou procéder à son renouvellement** (ci-après dénommé "abonnement") auprès du C'Chartres Basket Féminin (ci-après dénommé "le club").

Les présentes Conditions Générale de vente définissent les droits et obligations du Club ainsi que ceux de l'abonné.

De ce fait, **l'acquisition d'un abonnement entraîne d'office, l'adhésion de l'abonné aux Conditions Générales de vente ci-dessous et au règlement intérieur du complexe sportif Halle Jean Cochet.**

### 1-Conditions Générales

L'abonnement ne fait l'objet d'aucun accès à une tribune ou une place privilégiée. Le Club se réserve le droit de modifier cette conditions au cours de la saison, en fonction de la jauge de public accueilli ou d'un événement particulier.

Pour la **saison 2022-2023**, le club propose une formule d'abonnement incluant :

- **11 match de Championnat à domicile**
- **Les matchs de Play-Offs**
- **un match de Coupe de France**

Les licenciés(es) du club et les enfants de moins de 18 ans, ont un accès gratuit au complexe sportif.

Le tarif abonnement et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site internet [cchartresbasketfeminin.com](http://cchartresbasketfeminin.com)

### 2-Procédure de souscription

La souscription d'un abonnement pour la saison 2022-2023 est possible à partir du 01/10/2022.

Si l'abonnement est souscrit alors qu'un ou plusieurs matchs compris dans l'abonnement sont joués, il ne sera réalisé aucune remise particulière.

### 3-Modalités de paiement

Le paiement de l'abonnement pourra s'effectuer par carte bleue via le site HelloAsso ou par chèque accompagné du formulaire d'inscription complété, disponible sur le site internet du Club, onglet Tarifs et abonnement.

L'abonnement ne sera validé qu'à encaissement du règlement.

#### 4- Retrait de l'abonnement

L'abonné sera avisé de la disponibilité de sa carte d'abonnement par le Club, via les coordonnées transmises.

#### 5- Suspension - Résiliation de l'abonnement

##### a- Impayé

En cas d'impayé ou de retard dans le règlement de l'abonnement, le club se réserve le droit de suspendre ou résilier l'abonnement, qui ne sera réactivé que sur paiement du solde restant du.

##### b- Autres

Le Club se réserve le droit de résilier l'abonnement dans les cas suivants :

Utilisation frauduleuse de la carte d'abonnement

Cession ou prêt de l'abonnement à titre gratuit ou onéreux

Attitude "inadaptée" lors des matchs : agressivité, envoi de projectiles sur le terrain, insultes, propos déplacés, ...

Si l'abonné fait l'objet d'une procédure administrative ou judiciaire d'interdiction de stade.

#### 7-Conditions d'utilisation

##### a-Accès au stade

L'abonné doit systématiquement présenter sa carte d'abonné à l'entrée du complexe pour accéder à la tribune.

Lors des sorties temporaires du stade, l'abonné devra de nouveau présenter, sur demande, son titre d'abonnement pour pouvoir réaccéder à la salle.

##### b-Perte ou vol de la carte d'abonnement

En cas de perte ou de vol, l'abonné devra en informer rapidement le club. Un duplicata sera remis à l'abonné, l'original étant immédiatement invalidé.

#### 8- Sécurité

L'abonné s'engage à respecter la loi et les règlements relatifs à la sécurité dans les enceintes sportives.

A défaut, l'abonné reconnaît être avisé qu'il peut encourir des peines d'amende, d'interdiction d'accès au complexe, ...

#### 9-Calendarier sportif et horaires

Le calendrier sportif et les horaires ne sont pas contractuels, et ne sont publiés qu'à titre informatif et prévisionnel.

Ils sont susceptibles d'être modifiés, à tout moment, en cours de saison par la Fédération Française de Basket Ball, la Ligue Nationale de Basket Ball, ... sans que la responsabilité du club ne puisse être engagée.

### **10-Report de match ou match à huis clos**

Lorsqu'une rencontre n'a pas lieu ou est définitivement arrêtée, l'abonnement reste valable pour accéder à la rencontre remise ou rejouée. Le Club ne pourra être tenu responsable de toute annulation de match en raison de faits qui ne lui seraient pas imputables (grève, intempéries, cas de force majeure, etc...)

### **11- Incident et préjudice**

Le Club décline toute responsabilité quant au préjudice qui serait subi par l'abonné, du fait d'un incident survenu à l'occasion d'un match qu'elle organise à domicile, sauf en cas de faute lourde prouvée à son encontre.

### **12-Cession du droit à l'image**

Toute personne assistant à une rencontre du club consent au club, à titre gracieux, le droit d'utiliser et d'exploiter son image et sa voix, sur tout support en relation avec la manifestation ou la promotion du Club, telles que les photographies, les retransmissions en direct ou différées, les enregistrements vidéos ou sonores, la diffusion sur les réseaux sociaux et le site internet du club.

### **13-Données personnelles**

L'abonné garantit l'exactitude des renseignements demandés sur sa situation personnelle et s'engage à informer le club de tout changement pendant la durée de l'abonnement.

Le Club s'engage à traiter et à conserver toutes informations personnelles confiées par l'abonné dans le respect de la loi et des dispositions réglementaires. Les informations transmises sont exclusivement réservées au CCBF agissant en tant que responsable du traitement des données, et conservées uniquement le temps de la saison sportive.

Ces données ne seront ni transmises, ni cédées, ni vendues à un tiers et ne seront utilisées que dans le cadre de l'abonnement et pour l'envoi de mails ou d'informations relatives au Club.

L'abonné est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données personnelles ou une limitation du traitement. Le site [cnil.fr](http://cnil.fr) peut être consulté pour plus d'informations sur ses droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, il suffit d'adresser une requête par courrier à l'adresse suivante : C'Chartres Basket Féminin - 3 bis rue Jean Monnet - 28000 Chartres - ou par mail à [cchartresbasketfeminin@gmail.com](mailto:cchartresbasketfeminin@gmail.com)

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

**C'CHARTRES BASKET FEMININ - 3bis rue Jean Monnet - 28000 CHARTRES**

[partenariat.cchartresbf@gmail.com](mailto:partenariat.cchartresbf@gmail.com)

